

Subventions de l'Association Mondiale des Olympiens pour Service à la Société

L'Association Mondiale des Olympiens (WOA) a établi des Subventions pour Service à la Société pour aider les Associations nationales d'Olympiens (ANO) à organiser des projets qui renforcent la mission de la WOA qui est de donner aux Olympiens la possibilité de faire de ce monde un monde meilleur.

Le Panel de sélection des Subventions pour Service à la Société, composé de membres du Comité exécutif de la WOA de chaque continent, a été formé pour superviser et accorder ces subventions.

Un montant pouvant atteindre 5 000 USD sera accordé à une ANO de chaque continent.

La date de clôture des pour le dépôt des dossiers est le 13 octobre 2017. Les ANO dont les projets seront retenus et à qui les subventions seront accordées seront annoncées en février 2017. Veuillez remplir le formulaire électronique de demande [ici](#).

Les critères pour ces subventions sont stipulés ci-dessous pour aider les candidats à comprendre les grandes priorités pour la WOA et le Panel de sélection des Subventions dans sa prise de décisions. Le Panel de sélection des Subventions a entière discrétion pour sélectionner les projets et se réserve le droit de ne pas accorder de subventions.

Critères pour les projets

QUI	Les demandes devraient être faites par les Associations nationales d'Olympiens. L'implication d'autres organisations pertinentes est encouragée, mais le projet devrait être mené par des Olympiens.
QUOI	La mission et les activités de la WOA reflètent celles du CIO. Les projets devraient avoir des objectifs clairs, qui soutiennent la promotion de l'Olympisme dans la Société et les activités du Mouvement Olympique.
QUAND	Le projet devrait être organisé au cours de l'année civile 2018.
BUDGET	Les coûts du projet devraient être clairement énoncés.
FINANCES	Les fonds seront versés uniquement par virement bancaire par la WOA au compte bancaire de l'ANO ou de l'organisation partenaire. Aucun compte bancaire personnel ne sera accepté, sauf autorisation, dans des circonstances exceptionnelles, accordée par le Panel de sélection des Subventions de la WOA.
VIABILITÉ	Les projets devraient être élaborés dans un cadre et une perspective de future viabilité. Des sources de financement provenant d'autres organisations sont encouragées dans le cadre du projet présenté. Les ANO peuvent soumettre une demande de financement pour des projets existants ou nouveaux.
ÉVALUATION	LES ANO retenues devront fournir des informations sur le déroulement et les progrès du projet, avec des photographies, en 2018, dans le respect des demandes formulées par le Panel de sélection des Subventions de la WOA pour chaque projet.